

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(20\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin à un inconnu, 15 juillet 1879](#)

Jean-Baptiste André Godin à un inconnu, 15 juillet 1879

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[15 juillet 1879](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Famillistère

Destinataire[Inconnu](#)

Lieu de destinationInconnu

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

RésuméLa lettre fait suite à une première lettre de Godin sur le même sujet. Godin explique qu'il veut recruter des jeunes gens d'une réelle valeur pour les former à la direction industrielle et administrative. Il précise qu'ils percevront à leur début les appointements conformes à leurs capacités mais que leurs positions futures dans l'établissement leur permettront à l'avenir de gagner 10 000 à 20 000 F par an. Il évoque les qualités requises des élèves et l'avantage de pouvoir devenir associés et participer aux bénéfices dans une association comptant 2 500 personnes. Il évoque la question du tabac : « On peut fumer et être un homme laborieux et intelligent, mais certainement on serait plus intelligent et plus laborieux encore, et surtout plus prévoyant, si l'on ne fumait pas. »

Notes

- Destinataires : l'index du registre de correspondance mentionne pour le folio 149 : « Écoles » ; il s'agit probablement d'une lettre circulaire adressée à des écoles professionnelles.
- Voir la lettre de Godin à monsieur Vota, ancien élève de l'École centrale des arts et manufactures, du 13 août 1879.

SupportCorrection manuscrite à la mine de plomb sur la copie sur le folio 151v.

Mots-clés

[Éducation](#), [Emploi](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Personnes citées [Société du Familistère de Guise - Association coopérative du capital et du travail](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (20)

Collation3 p. (149r, 150r, 151v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Monsieur le Directeur,

La lettre que j'ai eu le honneur de vous écrire a pu vous faire comprendre que c'était moins pour le présent que pour l'avenir que j'exprime le désir de faire entrer, dans mes établissements, des jeunes gens d'une réelle valeur. C'est en effet en vue de les former à la direction industrielle et administrative que je songe à faire ces recrutements.

Par conséquent, avant de jeter aucun appointement j'aurai besoin de m'entendre avec les candidats qui pourront s'offrir. Pour le début, leurs appointements seront ceux dont nous conviendrons; pour l'avenir, ils seront ceux des positions dont ces jeunes gens se rendraient capables. Mon désir serait qu'ils pussent arriver par leurs talents et leurs mérites, à des fonctions qui leur valussent de 10 000 à 20 000 francs par an.

Mais naturellement cela ne peut être offert, au début, à un écolier. Le vous demanderais volontiers, à vous-

même Monsieur le Directeur, ce que
 vos meilleurs élèves pourraient prétendre
 pour leurs débuts ?

Ne perdez pas de vue, je vous
 prie, que si j'ai tenu à avoir des hommes
 intelligents, il est également nécessaire
 qu'ils soient méritants par les qualités du
 cœur et du caractère. Cela est même
 indispensable pour aspicer à une direction
 supérieure dans un nombreux personnel.
 Car il s'agit ici, pour l'avenir, d'une
 association comprenant environ 2500
 personnes.

Les attributions des candidats seront à
 définir suivant leurs aptitudes, mais il s'agit
 néanmoins d'une industrie reposant sur
 la ferronnerie et la construction des appareils
 de chauffage et de tous les ustensiles à
 l'usage des besoins domestiques.

Les avantages attachés à la position
 d'employé dans mes établissements sont
 d'être assurés et par conséquent de part
 venir aux bénéfices indépendamment
 des appointements fixes.

Si je me suis, dans ma première
 lettre, préoccupé de la question du tabac,
 c'est que j'ai eu de nombreux exemples
 qui font l'usage journalier de ce narcotique.

les hommes les mieux doués perdent une
 partie de leur activité et surtout de leur
 initiative dans la direction des affaires. On
 peut fumer et être un homme laborieux
 et intelligent, mais certainement on serait
 plus intelligent et plus laborieux encore,
 surtout (prospérant), si l'on ne fumait pas.

Veuillez agréer, Monsieur le
 Directeur, l'assurance de mon entière
 considération.

Godin